



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et JURIDIQUES  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS  
JFD/MCL

## MAIRIE DE PÉRIGUEUX AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

### **COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ :**

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX  
☎ : 05 53 02 82 00 - 📧 : 05 53 07 09 52

### **Objet du marché et lieu d'exécution**

**Acquisition de matériels informatiques et multimédias pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Périgueux**

### **Référence nomenclature communautaire**

Objet principal CPLV : 30230000 - Objet Complémentaire CPLV : 48520000

### **Caractéristiques principales**

Marché de fournitures.

Le marché sera passé sous forme d'accord-cadre, sans tranche optionnelle. Deux candidats seront retenus par lot et remis en concurrence à chaque commande.

Les fournitures sont divisées en deux lots.

**Lot n° 1 :** Acquisition de matériel informatique et logiciels d'exploitation associés pour les écoles maternelles et élémentaires

**Lot n° 2 :** Acquisition de matériel interactif de type TNI, et ENI pour les écoles maternelles et élémentaires

Le montant maximum de commande est de 400 000 € HT sur la durée maximale de l'accord cadre soit 4 ans.

Lot n° 1 : 266 000 € HT

Lot n° 2 : 134 000 € HT

Les variantes seront autorisées.

### **Mode de passation**

Le présent marché sera dévolu sous forme d'appel d'offres ouvert, en application de l'article 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) et aux dispositions du Règlement de la Consultation.

### **Date prévisionnelle de début du marché**

L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification. Sa durée est fixée à 1 an renouvelable tacitement avec un maximum de 4 ans.

### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

(documents constituant la candidature) :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- Etat du personnel et du matériel mis à disposition sur le chantier,
- Copie de l'attestation d'assurances obligatoire RC
- Qualifications professionnelles éventuelles,
- Liste des sous traitants obligatoires et leurs références (le cas échéant).

### **Date limite de réception des offres**

Les offres devront être déposées avant le :

**Vendredi 30 Mars 2018, 12 heures**

La transmission des offres se fera par voie électronique sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Les candidatures seront entièrement rédigées en français.

### **Critères de choix des deux candidats remis en concurrence**

- Performances en matière de développement durable : 15%
- Prix des prestations : 40 %
- Valeur technique de l'offre : 45 %.

### **Critères d'attribution des commandes**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique de l'offre : 50 %.

### **RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Les candidats désireux de prendre part à l'appel d'offres pourront retirer le dossier fixant les conditions détaillées de la consultation sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour tout renseignement s'adresser à :

**Monsieur Frédéric TROLONGE – Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique  
Mairie de Périgueux - 23, rue Wilson - B.P. 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX**

**Tel : 05.53.02.82.48**

**Courriel : [frederic.trolonge@perigueux.fr](mailto:frederic.trolonge@perigueux.fr)**

**Délai de validité des offres : 200 jours.**

## **RENSEIGNEMENTS DIVERS**

### **- Recours**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

### **- Modalités de financement et de paiement du marché**

La Ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres.

L'unité monétaire sera l'euro.

Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes mensuels.

### **- Délai global de paiement**

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

**Date d'envoi à la publication : Lundi 5 Février 2018**

★ ★ ★